

Correction

Fiche activité n°2 : La citoyenneté romaine

Compétences travaillées :

- Je suis capable de comprendre un document.
- Je suis capable de rédiger correctement une réponse.
- Je suis capable de raisonner à partir des documents.

Sous la République, la citoyenneté romaine concerne les hommes nés de parents citoyens et elle est réservée à une minorité. Progressivement, elle est donnée à l'ensemble des habitants à l'Italie. Les femmes et les esclaves en sont exclus. Quels sont les droits et devoirs d'un citoyen romain ?

Document 1 :



Je suis Marcus Caius Tullius, citoyen romain et, à ce titre, je porte la toge. J'ai le droit de vote dans les Comices (assemblées du peuple) et je peux être candidat aux magistratures. J'ai le droit de faire valoir mes droits en justice. Je dispose aussi du droit de propriété protégé par l'État et du droit de me marier. Mais j'ai aussi des devoirs envers l'État. Je dois me faire recenser, faire mon service militaire, payer l'impôt et participer aux cultes religieux.

Questions :

- 1) Dans le texte de l'image 1, souligne :
 - en vert les droits d'un citoyen romain.
 - en rouge ses devoirs.

- 2) Quel est le vêtement réservé aux citoyens romains ?

Réponse :

Le vêtement réservé aux citoyens romains est la toge.

Remarque : La toge (qui est représentée en jaune sur l'image) est un vêtement long de couleur blanc. Les enfants et les magistrats la portent aussi mais la toge a une bordure de couleur rouge.

Document 2 :



Je fais partie d'une centurie (groupe) de citoyens riches et je vote dans les premiers. Aujourd'hui, je participe au vote d'une loi. Je passe sur le pont des suffrages au bout duquel je reçois deux tablettes : l'une marquée d'un « V » pour oui et l'autre d'une « A » pour non. Je vais ensuite déposer la tablette choisie dans l'urne. Dès que la majorité est atteinte le vote s'arrête. Les centuries des citoyens pauvres ne votent jamais.

Questions :

1) D'après le texte de l'image 2, comment nomme-t-on chaque groupe de citoyens à Rome ?

Réponse : On nomme chaque groupe de citoyens à Rome une centurie.

2) Où le citoyen dépose-t-il son bulletin de vote ?

Réponse : Le citoyen dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Remarque : Aujourd'hui, la pratique est la même c'est-à-dire qu'on dépose le bulletin de vote dans une urne : Héritage de l'Antiquité.

3) Quand arrête-t-on le vote ? Rechercher la définition du mot.

Réponse : On arrête le vote lorsqu'on atteint la majorité. La majorité est le plus grand nombre de voix (votes) obtenues à une élection. Elle doit dépasser 50%.

Doc. 1 et 2 : Dans la République romaine, les citoyens sont-ils égaux ? Justifie ta réponse.

Réponse: Dans la République romaine, les citoyens ne sont pas égaux car les femmes, les esclaves, les pauvres ne votent jamais.

Remarque : Par conséquent, ceux sont uniquement les hommes riches qui peuvent voter. Ainsi, peut-on parler de démocratie totale. Il faut réfléchir aussi s'il y a des similitudes ou des contradictions au niveau politique entre la Grèce antique (faire référence à votre chapitre précédent) et la Rome antique.

Je vous laisse méditer là-dessus :

